



Baromètre suisse des relations humaines

Newsletter de l'automne 2019

Résumé

Article 1: Les contrats psychologiques des employés étrangers sont moins remplis

Nombreux sont ceux qui viennent s'installer en Suisse pour y occuper un nouvel emploi. Un contrat psychologique rempli s'avère décisif pour l'intégration au poste de travail et, par conséquent, pour la motivation et la satisfaction des employés. Le contrat psychologique confronte les attentes des employés et les offres des employeurs, souvent implicites. La première contribution de cette newsletter compare les attentes et les offres dans les contenus des contrats psychologiques entre les Suisses et les employés étrangers, par exemple en termes de sécurité de l'emploi. Dans l'ensemble, les employés étrangers estiment que leurs attentes tout comme les offres perçues sont inférieures. La seule exception constatée concerne les attentes relatives aux possibilités d'évolution qui sont en moyenne plus élevées chez les employés étrangers. En résumé, il apparaît que les contrats psychologiques des employés étrangers sont moins remplis. Les résultats de diverses études montrent qu'un échange régulier entre supérieurs hiérarchiques et employés (par exemple dans le cadre d'entretiens de feedback) contribue à mieux concilier les attentes et offres de chacun. Cela permet de mieux remplir les contrats psychologiques individuels et d'améliorer la motivation au travail des employés.

Article 2: Le Baromètre suisse des RH comme instrument de référence pour la pratique: un exemple sur le thème de l'attractivité de l'employeur dans la ville de Winterthour

Beaucoup d'entreprises s'affrontent sur le marché du travail pour attirer et retenir des collaborateurs, et cela les intéresse de connaître leur positionnement par rapport à leurs concurrents. À cet effet, elles peuvent par exemple utiliser les données du Baromètre suisse des RH qui permettent de comparer les résultats de sondages réalisés en interne auprès des employés de l'entreprise avec des données représentatives dans toute la Suisse, mais aussi de mettre en évidence des différences spécifiques aux branches. La contribution suivante montre un exemple de référence concret sur le thème de l'attractivité de l'employeur dans la ville de Winterthour. Dans le cadre de cet exemple, les chiffres du Baromètre suisse des RH concernant le contrat psychologique et la satisfaction au travail des employés de l'administration publique ont été comparés avec ceux de l'univers statistique suisse. Les résultats indiquent qu'il existe au sein de l'administration publique un potentiel d'amélioration notamment à propos des possibilités d'évolution mais aussi des possibilités de mettre en œuvre différemment ses compétences. Ils révèlent également des différences concernant les divers types de satisfaction au travail par rapport à la moyenne suisse.